

**PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de  
l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) tenue par conférence  
téléphonique le 9 octobre 2013 à 08 h 00.**

**SONT PRÉSENTS AU TÉLÉPHONE :**

M. Louis Germain, président  
M. Raymond Morissette, trésorier  
M. Michel Bouchard, secrétaire  
M. Yvan Boisvert (téléphone)  
M. Jean Boudreault  
M. Serge Olivier  
M. Gaston Truchon

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Deux sujets seulement sont prévus pour discussion à cette rencontre téléphonique. Il s'agit de la réfection du barrage et du dossier du chemin d'accès au lac par les propriétaires des terrains de la montagne.

**2. LA RÉFECTION DU BARRAGE**

Le président et monsieur Jean Boudreault informent les membres du Conseil qu'une seule soumission véritable a été faite, suite à l'appel d'offres. Il s'agit d'une soumission présentée par la compagnie MECANARC de Portneuf et elle s'élève à un montant global de 142 800,00 \$.

La firme Genivar est disposée à prendre charge de la surveillance des travaux, lesquels pourraient être effectués cet automne.

Le trésorier informe les membres que l'Association dispose des sommes pour procéder aux travaux mais les discussions portent sur la légitimité pour le Conseil d'administration de faire procéder aux travaux alors que le montant projeté est supérieur à celui annoncé lors de la Réunion générale convoquée pour informer les propriétaires.

Le Conseil d'administration adopte une résolution autorisant messieurs Jean Boudreault et Louis Germain à signer avec l'entreprise MECANARC une entente portant sur l'exécution des travaux.

### **3. LE CHEMIN D'ACCÈS AU LAC**

Le président informe les membres du Conseil que le coût des travaux de réfection du chemin d'accès au lac pour les propriétaires des terrains sur la montagne s'élève à environ 6 000,00 \$.

Il est suggéré que les travaux soient effectués au printemps 2014.

### **4. VARIA**

Les membres du Conseil décident de tenir une réunion d'information pour les propriétaires le 22 octobre 2013, à 19 h 00, en vue de les consulter sur les travaux à effectuer sur le barrage.

Fin de la rencontre téléphonique.

Michel Bouchard  
Secrétaire